

Département de la Drôme

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Nombre des membres	
Afférent au Syndicat	9
En exercice	9
Présent	9
Votant	9

Date de convocation : 22/11/2023

**Approbation du plan de  
financement prévisionnel  
des travaux d'urgence et  
demandes de subventions -  
MERLIN**

Délibération n°31-2023

Séance du 15 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Marin DERNAT, Patrick GAUTHIER, Ludovic LACROIX, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, Jean-Marc ROZIER, Didier SAPET et Stéphane SARRAZIN.

Absents

Excusés et absents :

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le Code de la Commande Publique,

CONSIDÉRANT :

- L'obligation de réaliser des travaux d'urgence 2023 : Renouvellement, Déplacement et Renforcement de Canalisation d'Eau Potable afin d'assurer la continuité du service

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE le forfait provisoire du Cabinet MERLIN pour un montant total 39 950.00 € HT .
- SOLLICITE les financements les plus élevés possibles auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et du Département de la Drôme pour la réalisation de ces opérations
- SOLLICITE les financements les plus élevés possibles auprès de l'État, au titre de la DETR 2024 pour la réalisation de ces opérations
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces constitutives du marché et tous les documents s'y rapportant.
- DIT que cette délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet et au trésorier payeur de la commune,
- DIT que cette délibération sera affichée conformément à la législation en vigueur.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
David BOUVIER

